



TZR EXCÉDENT / EXCÉDÉ ...

« Excédent : nom masculin ; une quantité de quelque chose supérieure à celle nécessaire (trop-plein). »

C'est par ce terme que le rectorat a qualifié la situation des TZR dans notre académie... 69 collègues remplaçants l'an dernier contre 58 cette année. 11 postes de TZR supprimés, jugés non nécessaires au bon fonctionnement du service.

Et toujours dans notre académie :

Des collègues remplaçants placés dans des situations ubuesques, amenés à intervenir dans 3 ETABLISSEMENTS de 3 ZONES différentes, (HEUREUX de ne pas avoir à payer la taxe carbone pour leurs déplacements !)

Des zones de remplacements dépeuplées, dépourvues de moyens et de collègues.

Des embauches de contractuels comme seule solution pour pallier le manque de TZR.

Des TZR positionnés sur plusieurs établissements à l'année sans prise en compte de leurs vœux.

Aujourd'hui encore les choix retenus par le rectorat fragilisent les conditions de travail tant des élèves que des collègues.

Aujourd'hui encore nous appelons à rester unis et vigilants afin de garantir ce à quoi nous aspirons tous, un service public de qualité, garant de la réussite de nos élèves.

PA Gadroy

Les contacts TZR SNEP-FSU

Christophe Masson : mctito@free.fr

Thomas Silverio : t.silverio@laposte.net

Pierre-alec Gadroy : pierre-alec.gadroy@ac-reims.fr



Quand l'école primaire peine à assurer l'horaire officiel, quand les programmes collège se vident des exigences d'apprentissage dans les APSA, quand les réformes du lycée et de l'entrée dans l'enseignement supérieur discriminent et sélectionnent encore plus : le SNEP-FSU invente, reconstruit avec les collègues des propositions alternatives.

Plus de 80 intervenants, plus de 500 collègues attendus, nous avons décidé de prendre en charge l'inscription des syndiqués SNEP (35€ pris en charge par le SNEP-FSU Reims). Celles-ci s'effectuent en ligne à cette adresse avant le 30 septembre, ne tardez pas !

Rendez-vous sur le site du SNEP Reims

LA COMMUNICATION AU SNEP-FSU

Site internet : www.snepfsu-reims.net

Groupe facebook : <https://www.facebook.com/groups/snepfsureims/>

Bulletins papier

La lettre d'information numérique

Mails d'informations lors de votre participation aux opérations de carrière

Bonne rentrée à toutes et tous !

Le temps est venu de reprendre le chemin des gymnases...

Souhaitons tout d'abord la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie soit grâce à leur réussite au concours, soit par mutation.

Le SNEP-FSU Reims souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire 2018-2019. Celle-ci s'annonce d'ores et déjà très chargée compte tenu du nombre de chantiers ouverts par le gouvernement et qui feront très vite le cœur de l'actualité : réforme des lycées, réforme des retraites, réforme de l'action publique CAP22... Les sujets brûlants ne manquent pas : votre syndicat répondra présent, avec vous, pour faire valoir notre ambition pour une EPS, une école et des services publics à la hauteur des enjeux avec des personnels reconnus et considérés.

Pour y parvenir, nous aurons besoin de vous : par vos cotisations syndicales et votre vote lors des élections professionnelles de décembre, vous pouvez contribuer à rendre votre syndicat le SNEP et sa fédération la FSU encore plus forts.

A vos marques, prêts...

Matthias Carpentier, secrétaire académique du SNEP-FSU



CARRIERE SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE VOS CAR-

Vous êtes nombreux, très nombreux à nous contacter tout au long de votre vie professionnelle pour obtenir des informations, pour nous demander de vous épauler et vous accompagner lors des différentes opérations de gestion de votre carrière.

Notre présence dans ces différents moments garantit la transparence et le respect des règles.

Les moments forts cette année :

- **Novembre** : Ouverture de la saisie des vœux mouvement inter académique
- **Décembre** : Avancement d'échelon
- **Janvier** : Vérification des vœux et barèmes mouvement inter-académique, classe exceptionnelle
- **Mars/Avril** : Ouverture de la saisie des vœux mouvement intra-académique
- **Avril/Mai** : Hors Classe, vérification des vœux et barèmes, mouvement intra-académique.
- **Juin** : Mouvement intra-académique
- **Juillet** : Affectation de TZR, affectation des stagiaires

Tous les syndiqués reçoivent une information personnalisée. Pour que nous soyons en mesure de suivre vos dossiers n'hésitez pas à nous renvoyer les fiches syndicales lors de ces rendez vous.

Une adresse incontournable pour nous contacter:

s2-51@snepfsu.net



TROMBINOSCOPE : LE SNEP ACADÉMIQUE



Matthias CARPENTIER
Secrétaire Académique du SNEP-FSU
Mail : s3-reims@snepfsu.net



Olivier GUENIN
Secrétaire Départemental Marne du SNEP-FSU
Mail : s2-51@snepfsu.net



Arnaud LAMBERT
Secrétaire Départemental Ardennes du SNEP-FSU
Mail : s2-08@snepfsu.net



Nadine CIERZNIAK
Secrétaire Départemental Aube du SNEP-FSU
mail : s2-10@snepfsu.net



François JACOTTIN
Trésorier Académique du SNEP-FSU
mail : t3-reims@snepfsu.net



Aurélien BASTIAN
Bureau Académique du SNEP-FSU
Référent stagiaires

STAGES SNEP: N'ABANDONNEZ PAS L'ESCALADE !!!

Le protocole académique décliné à partir de la dernière circulaire parue sur l'enseignement de l'escalade impose tant de contraintes qu'il pourrait inciter certains collègues à mettre l'activité entre parenthèse.

Comment poursuivre l'enseignement de l'escalade dans ce contexte? Quelles alternatives peut-on envisager? Votre section académique du SNEP-FSU propose d'en débattre et d'explorer des pistes lors d'un STAGE D' ESCALADE, 5 et 6 Novembre 2018, à Sézanne

Pour vous inscrire:

envoyer un mail à s2-08@snepfsu.net

La demande d'autorisation d'absence est téléchargeable sur le site www.snepfsu-reims.net et à déposer au moins 1 mois à l'avance auprès de votre chef d'établissement.

Les informations liées à l'organisation du stage vous seront envoyées par mail suite à votre inscription.



SE SYNDIQUER... UN ACTE FONDAMENTAL



Ces dernières années, le service public de l'éducation est cible d'attaques répétées par des gouvernements qui ont fait le choix de sa destruction méthodique. Les enseignants subissent de plein fouet les conséquences de ces choix : destruction des postes qui entraîne les pires difficultés à obtenir des mutations en nombre suffisant pour contenter le plus de collègues possible, mise en concurrence des uns contre les autres, remise en cause de la place de la discipline EPS au collège comme au lycée. Face à un tel contexte, le SNEP-FSU refuse de baisser le regard, de se résoudre à l'individualisme et à la résignation du « chacun dans son coin qui souffre en silence ».

Le SNEP-FSU est un collectif qui vise à rendre à l'EPS et ses enseignants toute sa dignité : à la hauteur de son ambition, c'est-à-dire la réussite de toutes et tous par l'éducation physique et sportive. Fort du soutien massif des collègues, fort de ses adhérents et ses militants, fort des échanges et des débats constants qui font avancer les idées et les propositions : il n'attend que toi pour être plus fort encore demain.

De manière très pragmatique, être syndiqué, c'est bénéficier d'une information régulière et fournie. C'est l'assurance d'être suivi et défendu chaque fois que nécessaire dans les différentes étapes d'une carrière (mutation, avancement, ...). C'est un investissement financier minimum (66% du montant de la cotisation déductible du montant final de l'impôt, non du montant imposable comme on le croit trop souvent...) pour un retour maximum : celui du soutien d'une immense équipe de plus de 10000 joueurs !!!

Rejoins-nous au plus vite en renvoyant ton adhésion (voir ci-joint) à notre trésorier académique :

François Jacottin
6 Hameau Beauvois
08430 BAALONS.

